
Philippe Le Grand, VP du Groupe NomoTech, au micro de Radio Collines

Transcription du reportage radio
(3 minutes) diffusé le 29 novembre
2018 dans le journal de 18 heures
de Fabien Gazeau –
<http://www.collines-laradio.fr/>



Fabien Gazeau, journaliste :

Wimax, le Département a choisi NomoTech. Suite à l'annonce par la société Altitude Infrastructure d'arrêter l'exploitation du réseau Wimax installé sur le département depuis 2008 et après étude de différentes solutions, le Département a donc retenu la proposition du Groupe NomoTech. Philippe Le Grand, Vice-président du Groupe.

Philippe Le Grand, Vice-président du Groupe NomoTech :

La raison pour laquelle nous avons candidaté pour poursuivre l'exploitation du réseau c'est que les clients qui sont raccordés sur ce réseau sont aussi nos abonnés via notre société Ozone. Ce sont

nos abonnés qui se seraient retrouvés dans le noir, c'est-à-dire sans aucun accès à Internet du jour au lendemain. Et ça on ne pouvait pas le laisser faire, tant pour l'image de notre société que pour les services que nous cherchons à proposer sur ce département.



Fabien Gazeau :

Parler de Wimax en 2018 peut paraître un peu désuet mais il ne faut pas négliger tous les foyers qui sont mal desservis. Il y en aura encore 6 millions en 2022 qui n'auront pas accès au Très Haut Débit filaire assure Philippe Le Grand.

Philippe Le Grand :

L'avenir est à la fibre, il n'y a aucun doute là-dessus. Dans 10 ans, dans 15 ans, la France sera totalement fibrée. Et on aura, je l'espère, tous une fibre optique à la maison et à l'entreprise pour être raccordés à ce qu'on appelle la Gigabit Society. Mais en attendant, près de la moitié des départements français envisagent de déployer des solutions radio modernisées (ci-contre, photo d'une antenne THD Radio) pour apporter le débit dont les particuliers et les entreprises ont besoin maintenant. Ce n'est donc pas une solution qui durera 100 ans mais c'est une solution pour 10 ou 15 ans encore dans 10, 15, 20% des foyers français.



Fabien Gazeau :

En Deux-Sèvres c'est 700 abonnés concernés. Il y a une continuité du service, il n'y a pas de trou noir comme vous le disiez tout à l'heure ?

Philippe Le Grand :

Pour cela on travaille avec Altitude Infrastructure qui est l'opérateur, j'allais dire défaillant, l'opérateur qui arrête l'exploitation de son réseau, qui l'arrête pour tout vous dire demain. On travaille d'arrache-pied avec eux pour que cette continuité de service soit une réalité. On est plutôt, à l'heure à laquelle je vous parle, très confiants pour nous assurer qu'il n'y ait pas de coupure. En tout cas je peux vous dire que jour et nuit nos ingénieurs travaillent là-dessus.

Fabien Gazeau :

Philippe Le Grand, Vice-président de NomoTech à propos du Wimax.

[Pour en savoir plus lisez le communiqué de presse du 28 novembre 2018](#)

« NomoTech et le Département des Deux-Sèvres assurent la continuité de la connexion Internet Haut Débit pour tous les abonnés au Wimax »

Le Département des Deux-Sèvres confie à NomoTech l'exploitation du réseau Wimax



OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES
nomotech
broadband communications everywhere

ozone
créateur de connexions pour tous

**NomoTech et le Département des Deux-Sèvres assurent
la continuité de la connexion Internet Haut Débit
pour tous les abonnés au Wimax**

[⇒ Téléchargez le communiqué de presse du 28 novembre 2018](#) ou [consultez-le sur le site de NomoTech](#)

Suite à l'annonce par la société Altitude Infrastructure d'arrêter l'exploitation du réseau Wimax (installé sur le département depuis 2008), le Département des Deux-Sèvres a fait le choix de maintenir la connexion Internet aux 700 abonnés du territoire, en se substituant à l'entreprise défaillante.

Après étude de différentes solutions, le Département a retenu la proposition du Groupe NomoTech et de son FAI Ozone, leader des technologies radio (Wifi, Wimax, THD Radio) pour connecter les usagers en zones rurales à l'Internet en Haut et Très Haut Débit.

Dès le 30 novembre 2018 le cœur de de réseau de l'opérateur actuel va migrer vers celui de NomoTech qui en assurera désormais la maintenance. Quant à Ozone, sa mission en tant que FAI sera de maintenir les conditions actuelles du contrat et de la relation-client pour les quelque 700 abonnés Wimax déjà raccordés sur ce fournisseur d'accès à internet.

« Nous mettrons tout en œuvre pour que les abonnés actuels ne subissent aucun désagrément et passent en toute tranquillité d'un opérateur à l'autre. Nous comptons sur Altitude Infrastructure pour que le relais s'effectue dans les meilleures conditions afin d'éviter aux usagers une expérience douloureuse », souligne Philippe LE GRAND, Vice-Président du Groupe NomoTech.

Le Département des Deux-Sèvres reprend les équipements (34 pylônes) à leur charge



Antenne Wimax ©blickpixel-pixabay

Dans un communiqué de presse récent, le Département déclare prendre « à sa charge le maintien de cette infrastructure, en reprenant les pylônes implantés en Deux-Sèvres et en s'engageant à en assumer l'entretien et les bonnes conditions de fonctionnement. Un budget de l'ordre de 200 000 € sera mobilisé en 2019 pour permettre le maintien du service Wimax. » Pour Gilbert FAVREAU, Président du Conseil départemental, « *il s'agit là d'un choix engagé et responsable en faveur des centaines de familles dont le quotidien risquait d'être perturbé en raison de l'arrêt du Wimax. Nous ne pouvions accepter cette situation. C'est pour cela que nous avons choisi de maintenir le service en prenant directement en charge les équipements.* »

« A l'heure où nous lançons un ambitieux plan de déploiement de la fibre optique dans le département, nous devons être en mesure de proposer un service de connexion Internet au plus grand nombre. Le Wimax fait aujourd'hui partie de ces technologies complémentaires encore utiles à la desserte globale du territoire », précise René BAURUEL, Conseiller départemental en charge du numérique.

Et après le Wimax ? NomoTech propose une solution THD Radio aux collectivités

Le maintien du Wimax n'est que temporaire, l'ARCEP ayant ouvert le 11 décembre 2017 un Guichet THD Radio pour permettre le déploiement du THD Radio sur une autre fréquence ; un guichet qui fêtera bientôt son 1er anniversaire et qui suscite de nombreux projets de la part des

collectivités.

La solution que préconise NomoTech aux collectivités territoriales est de basculer leur réseau Wimax vers une infrastructure THD Radio capable d'offrir du très haut débit, à partir de 30 Mbit/s et jusqu'à 100 Mbit/s dès lors que le réseau est relié à la fréquence dédiée (3.5 GHz).

Cette expérience d'une reprise d'exploitation montre que le THD radio est une solution facile et rapide à mettre en œuvre car elle ne nécessite pas de raccordement filaire comme le FttH. *« Le THD Radio est une solution alternative à la fibre mais pas seulement. Cette technologie montre sa capacité à être déployée dans des délais courts et pour des coûts supportables par la collectivité territoriale, explique Philippe LE GRAND. Pour des populations situées en zones rurales les solutions non filaires restent un moyen d'inclusion numérique, offrant un accès Internet quand aucune autre solution n'est disponible ».*

C'est ainsi que la technologie THD Radio est mise en œuvre avec succès sur plusieurs territoires – par exemple en Seine-et-Marne et en Charente – et se trouve désormais considérée comme un élément constitutif du mix technologique (fibre/cuivre, satellite/radio) seul capable de couvrir tout l'hexagone en Très Haut Débit à l'horizon de 2022.

A propos du Groupe NomoTech (www.nomotech.com)

NomoTech est un groupe opérateur de communications électroniques créé en 2003, spécialiste des technologies radio en France et à l'étranger. Forte de 200 collaborateurs, le Groupe NomoTech a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 45 M€, avec une croissance annuelle moyenne soutenue depuis plus de 12 ans.

Dans le cadre de réseaux d'initiative publique (RIP) ou de ses propres investissements, NomoTech a déployé plus de 3000 sites radio en France pour couvrir les zones blanches et opérer une montée en débit. L'entreprise couvre à ce jour près de 5000 communes, soit 15% des communes de France ; elle exploite des réseaux radio dans une dizaine de pays dans le monde, exportant ainsi le savoir-faire français sur quatre continents.

Filiale à 100% du Groupe NomoTech, Ozone (www.ozone.net) est fournisseur d'accès à internet (FAI) sur les technologies radio. Avec près de 50 000 abonnés en France, la société est le 5ème FAI français.

La commune de Lormes, dans la Nièvre, développe des usages numériques, citoyens et utiles, grâce à l'internet Très Haut Débit



Source :
<http://paysnivernaismorvan.com>

Au cœur du Morvan, NiverTel (Axione) raccorde les habitants du premier « Village du Futur » à la fibre optique au foyer (FTTH).

Aux termes d'une convention signée en avril 2014, NiverTel et Nièvre Numérique ont conclu les conditions techniques et organisationnelles pour le raccordement des habitants de Lormes à la fibre optique d'ici juin 2015, commune retenue pour l'expérimentation d'un pilote régional en Bourgogne.

« Fort de l'expérience et du savoir-faire d'Axione sur une quinzaine de territoires en France, nous avons installé, en octobre 2014, un NRO (Nœud de Raccordement Optique) au cœur du village sur lequel seront raccordées plus de mille prises optiques (1024) pour permettre aux Lormois d'accéder à Internet en très haut débit. Les travaux de génie civil ont débuté en novembre dernier et se sont déroulés jusqu'à la fin janvier. Dès maintenant et durant 2 à 3 mois, nous allons installer les prises optiques dans la très grande majorité des foyers de Lormes (cela concerne 70% de la population) », explique Thierry Houdard, Directeur de NiverTel.

« Ce projet doit permettre de valider les volets techniques d'un déploiement complet de fibre optique dans un bourg rural et surtout d'apprécier les conditions d'implantation de plateformes de services et de développement des usages du numériques, explique Fabien Bazin, Président de Nièvre Numérique. C'est un exercice qui est en parfaite cohérence avec le projet Européen ENGAGE piloté par Nièvre Numérique, et qui concerne le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. En plus d'une lecture en termes économiques, il s'agit d'apprécier la valeur du retour social d'un tel projet ».

Lormes (1400 habitants) dispose de plusieurs équipements publics et associatifs déjà connectés en fibre optique par les services de NiverTel : le collège Paul Barreau, l'hôpital local et son EHPAD, le centre social intercommunal, le télécabine (accueil de télétravailleurs), plusieurs équipements culturels (école de musique, théâtre, bibliothèque...). Et bien entendu, la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan, association 1901 visant à développer l'usage des TIC, qui propose : une salle informatique en accès libre, équipée de PC, des cours individuels, des ateliers d'initiation ou de perfectionnement, des conseils à l'achat de matériel et au choix d'un FAI, des conseils aux professionnels pour améliorer leur présence sur le web. Un écosystème numérique est déjà présent.

Jusqu'à présent, les habitants avaient un accès Internet adsl et pour près de la moitié un accès via les technologies Wimax et satellite. Grâce au déploiement de la fibre optique, 70% de la population disposera désormais d'un accès Internet à très haut débit. Cela permettra de surfer sur le web avec plus de rapidité, de fluidité, et surtout d'adhérer aux nouveaux services et usages qui vont être proposés sur la commune.

Du Nœud de Raccordement Optique jusqu'à l'équipement chez l'habitant
La plupart des câbles sont enterrés, certains sont aériens ou bien installés en façade de maisons. La prise optique du foyer est directement raccordée à ce câble (lui-même branché au central optique NRO). Au bout, l'habitant dispose d'un boîtier (du type box Internet) sur lequel il peut connecter en filaire ou en wifi ses équipements informatiques et mobiles, sa TV...

L'installation est entièrement gratuite pour chaque habitant. Seul restera à sa charge l'abonnement à un forfait Internet auprès des FAI qui proposeront leurs offres de services.



Source : www.lormes.fr

Lormes, labellisé « Village du Futur »

Commune rurale de la Nièvre et du Parc du Morvan, Lormes veut expérimenter et prototyper les « Villages du Futur » consistant à imaginer la ruralité de demain et « designer » l'avenir social, économique, technologique (et donc numérique), écologique des villages. Le projet FTTH sur la commune de Lormes a été doté d'une enveloppe de 1,2 million d'euros, financée par la Région Bourgogne, le Département de la Nièvre, l'Union Européenne (Fonds Feder) et NiverTel/Axione. La motivation et la participation de l'ensemble des habitants, des commerçants et des services sont une plus value importante qui contribue à la réussite du projet.

De l'importance des débats et de la communication avec les habitants

La réussite du projet tient beaucoup à la communication auprès des habitants autour des usages innovants que permet la fibre optique : télémédecine, maintien à domicile, télétravail, services publics numériques, offres culturelles à distance...

C'est pourquoi, dans un esprit collaboratif et participatif, la mairie de Lormes a fait appel à deux professionnels spécialisés dans les méthodes de concertation et de design pour imaginer avec les acteurs locaux et les habitants – lors de débats publics depuis octobre 2014 – les futurs services et équipements numériques.

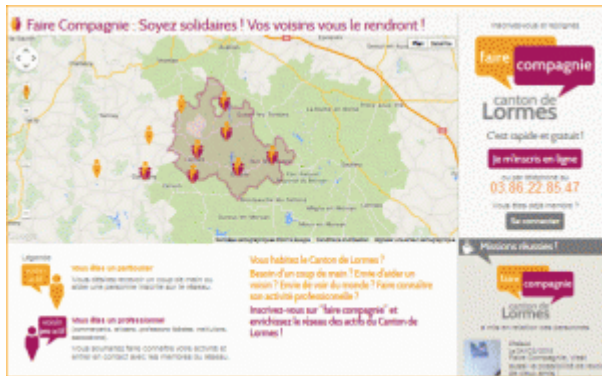
La communication avec les médias a également participé à faire connaître le dispositif « Lormes, Village du Futur » auprès de la population du canton mais aussi au-delà.

« L'équipe municipale a mené des actions fortes dans la communication auprès des habitants afin de leur montrer l'intérêt du très haut débit procuré par la fibre optique, leur présenter le dispositif

d'accompagnement mis en place et les rassurer sur la prise en charge globale de l'installation des équipements. L'accent a été mis sur l'utilité des services qui pourront être déployés très rapidement grâce à Internet et qui viendront faciliter le quotidien des habitants et des acteurs locaux », relate Thierry Houdard.

Les usages et les services se déploient autour de la fibre optique

Plusieurs usages et services numériques innovants sont déjà en place, ou bien à l'étude pour une mise en œuvre prochaine :



– Solidarité inter-générationnelle : création en 2014 du dispositif « Faire Compagnie », projet du Canton de Lormes avec le Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan et le Comité de Développement du Canton de Lormes. Faire Compagnie (www.fairecompagnie.fr) est un réseau social (gratuit pour tous

les utilisateurs) visant à cultiver l'entraide entre générations, combattre l'anonymat et l'isolement dans les campagnes. Afin de faciliter l'accès de certains publics (personnes âgées et collégiens en soutien scolaire) à ce dispositif, la Mairie de Lormes a, d'ores et déjà, prêté une vingtaine de tablettes numériques.

– Santé : un dispositif de télémédecine devrait voir le jour prochainement au cœur de l'hôpital de Lormes, reliant celui-ci à l'EHPAD... et en lien avec l'Agence Régionale de Santé qui développe un projet de Territoire de Soins Numérique.

– Télétravail : la connexion très haut débit du Télécenre de Lormes a permis à 8 télétravailleurs de bénéficier d'équipements informatiques connectés en fibre optique et d'envisager une extension du télécenre avec 6 nouveaux bureaux pour accueillir de nouveaux télétravailleurs.

– Education-Culture : un projet de mini-campus numérique est en cours de déploiement, il devrait relier l'université de Dijon au collège de Lormes... D'autre part, un dispositif de visio-spectacles permettant la retransmission d'événements cultures (spectacles, concerts...) est à l'étude.

– Services publics : la commune de Lormes entend proposer des services publics numériques en ligne regroupés au sein du catalogue « Droits et

Démarches en ligne ». Bientôt de nouveaux services collaboratifs seront développés pour développer le bien être et faciliter la vie en milieu rural.

« Des chantiers comme celui du canton de Lormes sont très valorisants, ils permettent de montrer l'impact des « tuyaux » sur la création d'usages numériques et le développement des territoires, en particulier au profit de leur attractivité économique. Notre souhait est d'accompagner durablement le département de la Nièvre dans sa politique numérique et son développement », conclut Thierry Houdard.

Grâce au FTTH et aux nombreux services qui sont créés ou en voie de l'être, les communes nivernaises, à l'instar de Lormes, comptent redynamiser l'essor du territoire et attirer une population plus jeune et plus active.

« Permettre la co-construction des services collectifs de demain »

« 2 atouts majeurs nous poussent aujourd'hui à agir à Lormes et à envisager ensuite une diffusion de cette méthode sur d'autres territoires, explique Fabien Bazin. En premier lieu l'installation de la fibre, rendue nécessaire pour permettre la poursuite du développement des territoires ruraux et envisager les villages du futur. Par ailleurs, l'implication de la population dans le projet d'installation de la fibre est essentielle pour que tout le monde comprenne pourquoi il peut être concerné et les impacts que cela peut avoir sur son quotidien. »

Puis, s'exprimant sur l'impact du projet sur l'économie locale, Fabien Bazin souligne : « Dans un village connecté, à un prix d'abonnement équivalent à celui d'une grande ville, les impacts positifs attendus sont une nouvelle attractivité du territoire, l'augmentation des actions de solidarité entre habitants et des emplois locaux qui se développent. Si ces bonnes pratiques sont inspirantes pour notre territoire, elles nous incitent à aller encore plus loin et à faire entrer en jeu la question de la proximité et du maintien des services publics que la fibre permet. C'est notre troisième motivation. »

Le Président de Nièvre Numérique conclue en soulignant l'intérêt de l'implication des Lormois dans la construction, suivant une démarche collective, des services numériques de demain : « En effet, ce progrès technologique nous invite à mettre en place une démarche de prospective sur l'usage du numérique dans le futur. En partant de l'utilisation actuelle de la connexion internet par les habitants de Lormes, en analysant de façon qualitative les besoins repérables, l'idée est de

permettre la co-construction des services collectifs de demain. En utilisant des méthodes participatives et du design de service nous invitons chaque habitant à être partie prenante d'idées de services pertinents et légitimes pour Lormes. »

[Voir l'article en ligne sur axione.fr](#)

Lu sur SiPublic.info : Ardèche Drôme Numérique (ADN) mise sur le FTTH

Par Luc Derriano, le 30 janvier 2015 – Ci-dessous morceaux choisis.

[Pour lire l'article en ligne, cliquez ici](#)



[...] Le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique devrait déployer son réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné, en 10 ans. **Déjà pionnier de la mise en**

place d'un RIP concessif, il opte désormais pour un accord-cadre multi-attributaires, alors que d'autres collectivités retiennent le dialogue compétitif, la conception-réalisation, ou « l'affermo-concessif ». Quels sont les avantages de cette nouvelle procédure ?[...]

[...] Du haut au très haut débit, il n'y a pas qu'une (très haute) marche à franchir mais aussi plusieurs marchés à passer. Le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), déjà pionnier en France dans son organisation interdépartementale, innove désormais en choisissant une procédure originale pour lancer la première phase des travaux, dès fin janvier. ADN est en effet le premier (et le seul) à utiliser l'accord-cadre multi-attributaire pour poursuivre l'aménagement numérique en fibre optique de son territoire. « Un choix audacieux », selon Annick Aguado, la chef de projet achats innovants du conseil général de l'Ardèche. L'objectif : fournir le FttH dans 642 communes (sur 708) des deux départements, dans des zones délaissées par les opérateurs privés. Cette première phase représente un budget de 270 M€, pour les cinq premières années, dont une

subvention de l'Etat de 92 M€, attribuée le 28 octobre dernier, dans le cadre de l'appel à projet « France Très Haut Débit ».[...]

[...] **Pour mémoire, le premier réseau de collecte et de desserte au haut débit, a été réalisé entre 2008 et 2011, pour 100 millions d'euros, sous la forme classique d'une DSP sur 25 ans (attribuée à ADTIM, filiale d'Axione).** La dorsale de 2300 km de fibre optique relie les entreprises (250 ZAE), 500 sites publics et 11 000 logements. Elle a permis d'offrir le triple ou quadruple play à 96% des habitants. Tous les foyers en zone blanche ADSL ont été connectés (même certaines fermes les plus reculées). Près de 2800 entreprises ont été raccordées en FttB.[...]

[...] « Le déploiement du réseau va prendre 10 ans, ce qui est très long, trop long pour des opérateurs privés délégataires d'une concession où le schéma classique, c'est plutôt deux ans de construction et 25 ans d'exploitation », explique Sylvain Valayer, le DGS d'ADN. S'y ajoute le fait que le financement de l'opération n'est assuré que pour les cinq prochaines années pour le moment. Ce projet d'aménagement numérique représente en effet un investissement total de plus de 460 millions d'euros. ADN, qui compte 29 communautés de communes et d'agglomération adhérentes depuis la fin de l'année 2014 en plus des deux départements, a pour le moment bouclé un plan de financement de 270 millions d'euros, dont 92 sont apportés par l'Etat.[...]

[...] L'avis de publicité du marché devrait être lancé d'ici la fin de mois de janvier, le choix des candidats effectué fin mars et le dépôt des offres finales bouclé à l'été 2015.[...]

TRIP Avicca et GRACO : Axione est cité dans la Presse



En tant qu'opérateur d'opérateurs, **Axione a participé à Paris, en novembre dernier au TRIP 2014 de l'Avicca et le 2 décembre à la plénière du GRACO (Groupe d'échange entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs).** Dans un article paru le 8 décembre dans Localtis.info

sous le titre « Commercialisation des RIP : un nouveau grand chantier à préparer », le journaliste Philippe Parmantier revient sur les débats qui ont eu lieu auxquels sont intervenus Pierre Eric Saint-André**, Directeur Général d'Axione et Eric Jammaron*, Directeur du Pôle Concessions d'Axione.

Retours sur les interventions d'Axione au travers d'extraits de l'article.

[...] L'industrialisation des déploiements comme passage obligé – La réserve des opérateurs conduit certains territoires à proposer des prix d'appel très attractifs pour accélérer leur atterrissage. Ce qui peut se révéler dangereux à terme. Pierre Eric Saint-André, directeur général d'Axione, un opérateur de RIP, remet les priorités dans leur ordre d'importance : « Avant de fixer son attention sur les prix, la première règle est de comprendre le besoin du client, il n'y a pas seulement quatre grands opérateurs sur le marché mais quatre stratégies, quatre visions techniques, quatre parts de marchés différentes », relève-t-il. Il convient donc de s'adapter à chacune des situations particulières et comprendre le rythme auquel les opérateurs sont prêts à investir sur les réseaux publics. Comme cela a été confirmé par les déclarations publiques des uns et des autres, « il n'y aura pas de temporalité forcée », note encore Pierre Eric Saint-André. [...]

[...] En effet, l'installation des opérateurs sur un réseau est conditionnée par le niveau d'autonomie et la souplesse dont ils disposent pour déployer leurs outils et leurs services : « L'opérateur ne verra pas le RIP en tant que tel, mais la chaîne de migration à mettre en place pour ne pas perdre de client et la chaîne d'exploitation pour en tirer des revenus », ajoute Pierre Eric Saint-André. [...]

[...] « A nous de trouver les solutions budgétaires les moins onéreuses et d'assurer la neutralité technologique pour que les opérateurs s'installent », complète Eric Jammaron, vice-président d'Axione. Sa société a notamment consacré près de deux années à préparer avec Orange la transformation d'un réseau « 100% activé » en un « réseau passif-actif » pour permettre à l'opérateur historique de co-investir. « L'initiative réalisée sur l'agglomération de Pau a déjà permis de faire passer la moitié des internautes sur la fibre », constate-t-il. [...]

(*) L'intervention d'Eric Jammaron est consultable en ligne sur le site de l'Avicca. [Suivez le lien](#)

(**) L'intervention vidéo (dans son intégralité) de Pierre Eric Saint-André est consultable en ligne. [Suivez le lien](#)

Lu dans la presse : « Seniors à domicile : précautions techniques » (sipublic.info)



Par Luc Derriano, sipublic.info, le 30 septembre 2014.

[...] Réseaux numériques, caméra de vigilance, capteurs domotique, téléassistance : les dispositifs sont connus. Les SI permettent d'aller au-delà de la simple adaptation physique de l'habitat. Ils facilitent la mutualisation des services, la coordination des acteurs, l'échange et le lien social. Une étude régionale fait le point en Limousin.[...]



Frédéric Bordes

[...] « **La première brique de la Silver économie pour le maintien des personnes âgées ou handicapées à domicile est l'infrastructure télécoms.** Celle-ci permet aux acteurs de connecter les objets, de mettre en place des services, de les superviser, de contrôler l'efficacité énergétique des bâtiments grâce à un réseau ouvert », répond **Frédéric Bordes. Le directeur d'Axione Limousin**, opérateur de RIP associé à l'étude, précise : « un peu comme RFF, nous proposons une infrastructure neutre sur laquelle les multiples acteurs font circuler leurs données ».[...]

[...] « **Il faut donc que l'infrastructure, que le développement des**

applications permettent de regrouper tout cela sur une plateforme de services : communications vers les familles, les acteurs médicaux et sociaux, les administrations, les transports, les commerces et services de proximité, les banques, les taxis, etc. », résume le directeur. D'un point de vue technique, la plateforme nécessite juste : une connexion permanente, des services interopérables et des centres d'hébergement sécurisés et évolutifs, si possible au niveau régional. [...]

[Lire la totalité de l'article \(pour les heureux abonnés !\) →](#)

Communiqué : Lancement du premier project bond français et européen dans le domaine du très haut débit



Communiqué du 23 juillet 2014 (source : www.axione.fr)

[Lire le communiqué dans son intégralité →](#)

Le FIDEPPP (Fonds d'investissement des Caisses d'Épargne), géré par sa société de gestion MIROVA (filiale de Natixis Asset Management), la Caisse des Dépôts, Bouygues Energies & Services et Axione (filiales de Bouygues Construction), tous actionnaires de la société Axione Infrastructures, ont travaillé avec la Banque Européenne d'Investissement et la Commission européenne et lancent la première « Obligation de Projet » (1) (ou « project bond ») en France et en Europe sur les infrastructures numériques. Cette émission, dirigée par Natixis, apporte une réponse concrète, financière et industrielle, permettant de relever le défi de l'accès au numérique dans les zones à faibles densités de population.

En soutien au plan France Très Haut Débit, « le plus grand chantier

d'infrastructure du Gouvernement (2)», Axione Infrastructures (3) réalise la toute première émission, en France, d'« Obligations de Projet », financement innovant lancé par la Commission européenne et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en 2012, dont l'objectif est d'accélérer la mobilisation de capitaux privés dans les grands projets d'infrastructures européens, notamment le déploiement de la fibre optique dans les zones à faibles densités de population (zones d'initiative publique).

Cette opération est également une première à l'échelle européenne : c'est en effet la première fois qu'est lancé en Europe un project bond dans le secteur des infrastructures numériques.

Elle permettra à Axione Infrastructures de disposer d'un financement obligataire de 189,1 millions d'euros pour poursuivre et amplifier le déploiement des infrastructures numériques à Haut et Très Haut Débit en France, dans de nombreux départements.

Convaincus que le partage des réseaux est la clé du développement des infrastructures et des services numériques en zone moins dense, la Caisse des Dépôts, Bouygues Energies & Services, Axione et le FIDEPPP [Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public – Privé entièrement souscrit par les entités du groupe BPCE et géré par sa société de gestion MIROVA, (filiale à 100% de Natixis Asset Management)], tous actionnaires d'Axione Infrastructures, ont engagé à partir de l'été 2013 des discussions avec la Banque Européenne d'Investissement pour aboutir aujourd'hui à la mise en place d'un dispositif industriel et financier de nouvelle génération apportant une réponse concrète au défi de l'aménagement numérique des zones à faibles densités de population. Il s'agit d'un financement innovant et compétitif. L'intervention de la BEI a rendu possible la solution obligataire grâce à un rehaussement de la dette senior à hauteur de 20%, permettant ainsi une réelle attractivité du placement pour les investisseurs.

Cette intervention s'inscrit dans la droite ligne de la mobilisation de la BEI en faveur de financements stratégiques dans les domaines du transport, de l'énergie et du numérique. Il s'agit du troisième project bond financé par la BEI en Europe dans le cadre de l'Initiative « Obligations de Projet ».

Lors de la signature de cette opération, Neelie Kroes, Commissaire européenne pour la stratégie numérique, déclare : « Investir dans le numérique, c'est investir dans l'avenir. Les réseaux à très haut débit favorisent des innovations spectaculaires – et ils peuvent aussi

bénéficiaire de financements innovants. À tous ceux qui souhaitent investir, je dis, inspirez-vous de ce qui se passe en France, tirez-en des enseignements et saisissez les occasions qu'offre le numérique ! »

« Ce project bond est une première française et européenne. C'est le premier project bond en France et le premier en Europe dans le domaine du Très Haut Débit. Il est avant tout un pari réussi : celui que l'investissement innovant est une voie et une chance pour la France et l'Europe, précise Philippe de Fontaine Vive, Vice-Président de la BEI. La BEI est plus que jamais mobilisée pour relancer la croissance et l'emploi par des financements compétitifs. C'est ainsi que nous serons efficaces, pour une action concrète au cœur des territoires et résolument tournée vers l'avenir. »

Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ajoute : « La Caisse des Dépôts, partenaire historique des collectivités dans l'aménagement numérique des territoires, se félicite de participer à cette opération de financement innovante dans le secteur des télécoms, qui contribuera à atteindre les objectifs du plan France Très Haut Débit. Elle pourra ainsi utilement servir de référence à un moment où les pouvoirs publics réfléchissent à des montages permettant à des investisseurs de long terme d'accompagner les investissements dans les réseaux de fibre optique. »

Axione Infrastructures est un acteur majeur de l'aménagement numérique. Il a mis en place depuis 2008 une plateforme industrielle de mutualisation des infrastructures numériques utilisée par tous les opérateurs de télécommunications qui peuvent ainsi proposer leurs meilleures offres de services aux populations et aux entreprises en optimisant leurs investissements pour desservir les zones moins denses du territoire.

« Axione Infrastructures continue ainsi à innover et renforce ses capacités de financement pour répondre aux ambitions du plan France Très Haut Débit. Croissance et emplois dans les territoires et mutualisation des réseaux sont au cœur de notre modèle de développement » déclare Pierre-Eric Saint André, Président d'Axione Infrastructures.

Cédric Mignon, Directeur du développement Caisse d'Épargne, rappelle que « cette opération s'inscrit parfaitement dans la volonté des Caisses d'Épargne d'accompagner le développement économique de nos régions. Elle leur permet de se doter d'équipements performants favorisant les emplois futurs. »

« Ce mode de financement innovant que Mirova a voulu mettre en place pour

Axione Infrastructures est le fruit d'une collaboration étroite des actionnaires d'Axione Infrastructures avec les équipes de la BEI depuis un an. Il démontre l'intérêt du marché obligataire pour le financement des investissements en infrastructures. Nous avons ainsi constitué une référence de marché tant pour le financement des investissements du plan France Très Haut Débit qu'à l'échelle européenne » précise Gwenola Chambon, Directeur du Fonds Infrastructures Mirova.

La réalisation de cette opération est l'aboutissement de 10 ans d'engagement auprès des collectivités publiques et des opérateurs télécoms pour dynamiser l'innovation, la croissance et l'emploi dans les territoires ruraux (4).

« Le développement du Très Haut Débit en France contribue à dynamiser fortement les investissements dans un secteur où nous sommes leaders en matière de construction et d'exploitation de réseaux. Nous avons par ailleurs l'ambition de pouvoir exporter ce savoir-faire dans les pays où Bouygues Construction est déjà solidement implantée », déclare Yves Gabriel, Président-directeur général de Bouygues Construction.

Pour réaliser cette opération, Axione Infrastructures était conseillé par Natixis, qui agissait également en tant que Lead Manager / Sole Bookrunner de l'émission obligataire. CACIB et Santander Global Banking & Markets agissaient en tant que co-arrangeurs.

(1) L'initiative relative aux emprunts obligataires Europe 2020 pour le financement de projets, ou initiative « Obligations de projet », est une démarche conjointe de la Commission européenne et de la BEI qui vise à aider les promoteurs de projets d'infrastructure admissibles à mobiliser des financements privés supplémentaires auprès d'investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurance et les fonds de pension.

(2) Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en Très Haut Débit d'ici 2022. Pour atteindre cet objectif, le Plan s'appuie prioritairement sur le déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques et mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans.

(3) Société détenue à 55% par le FIDEPPP – Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public-Privé des Caisses d'Epargne, géré par Mirova, à 30% par la Caisse des Dépôts et à 15% par Axione, filiale de Bouygues Energies & Services.

(4) Etude de la CDC sur l'impact territorial des Réseaux d'Initiative Publique (RIP).